



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II

POUR LES VŒUX AU CORPS DIPLOMATIQUE* Lundi 10 janvier 2005

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

1. La joie empreinte de la douce émotion propre au temps où l'Église revit le mystère de la naissance de l'Emmanuel et le mystère de son humble famille de Nazareth donne aujourd'hui la tonalité de ma rencontre avec vous, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et illustres membres du Corps diplomatique près le Saint-Siège, qui, dans cette rencontre, donnez, pour ainsi dire, une visibilité à la grande famille des Nations.

Notre rencontre empreinte de joie et attendue a été ouverte par les paroles aimables de vœux, d'estime et de partage de ma sollicitude universelle que vient de m'exprimer votre Doyen, Monsieur le Professeur Giovanni Galassi, Ambassadeur de Saint-Marin. Je lui en suis très reconnaissant et je forme en retour des souhaits de sérénité et de joie pour vous tous et pour vos chères familles, ainsi que des vœux de paix et de prospérité pour les pays que vous représentez.

Je salue notamment, en leur souhaitant une cordiale bienvenue et une bonne mission, les trente-sept ambassadeurs, accompagnés de leurs conjoints, qui, depuis le mois de janvier dernier, ont entamé leur mission près le Saint-Siège.

2. À dire vrai, ces sentiments de joie ont été ternis par la terrible catastrophe naturelle qui a frappé, le 26 décembre dernier, divers pays du sud-est asiatique, touchant aussi les côtes de l'Afrique orientale. Ce fléau a marqué très douloureusement la fin de l'année passée: une année marquée aussi par d'autres calamités naturelles, comme les cyclones qui ont dévasté l'Océan Indien et la mer des Antilles, comme les invasions de criquets qui ont ravagé de très vastes étendues de l'ouest de l'Afrique du Nord. D'autres tragédies ont encore endeuillé l'année 2004, comme les actes barbares de terrorisme qui ont ensanglanté l'Irak et d'autres États dans le monde, le tragique attentat de Madrid, le massacre terroriste de Beslan, les violences inhumaines infligées à la population du Darfour, les atrocités perpétrées dans la région des Grands Lacs en Afrique.

Notre cœur en est troublé et angoissé, et nous ne réussirions pas à nous libérer des tristes doutes sur les destinées de l'homme si, de la crèche de Bethléem, ne nous parvenait pas un message de vie et de forte espérance, message à la fois humain et divin: dans le Christ, qui naît frère de tout homme et qui se place à nos côtés, c'est Dieu lui-même qui nous adresse l'invitation à ne jamais nous décourager, mais à vaincre les difficultés, aussi grandes soient-elles, en renforçant et en faisant prévaloir sur toute autre considération les liens communs d'humanité.

3. Et de fait, vous représentez ici, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, presque la totalité des peuples de la terre, ouvrant à notre regard d'un seul coup d'œil la grande scène de l'humanité, avec les graves problèmes qui l'agitent, mais aussi avec les espérances toujours vives qui l'animent. Par sa nature universelle, l'Église catholique prend toujours directement part, de manière active, aux grandes causes pour lesquelles l'homme d'aujourd'hui souffre et espère. Elle ne se sent étrangère à aucun peuple car, partout où se trouve un chrétien, un de ses membres, c'est tout le corps de l'Église qui s'en ressent. Bien plus, partout où il y a un homme, s'établit pour nous un lien de fraternité. Étant activement présent aux destinées de l'homme en tout lieu de la terre, le Saint-Siège sait aussi trouver en vous, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, des interlocuteurs hautement qualifiés, parce qu'il est proprement de la mission des diplomates de franchir les frontières et de rassembler les peuples et ceux qui les gouvernent dans une volonté de concorde agissante, dans le strict respect des compétences réciproques, mais aussi dans la recherche d'un bien commun plus élevé.

4. Dans mon message de cette année à l'occasion de la *Journée mondiale de la Paix*, j'ai voulu proposer à l'attention des fidèles catholiques et de tous les hommes de bonne volonté l'invitation faite par l'Apôtre Paul: «Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien»: *vince in bono malum* (Rm 12,21). À la base de cette invitation se trouve une vérité profonde: dans les domaines moral et social, le mal revêt le visage de l'égoïsme et de la haine, qui ont un caractère négatif; seul l'amour, qui possède la force positive du don généreux et désintéressé, jusqu'au sacrifice de soi, peut vaincre le mal. Cela s'exprime tout particulièrement dans le mystère de la naissance du Christ: pour sauver la créature humaine de l'égoïsme du péché et de la mort qui en est le fruit, Dieu lui-même, dans le Christ, plénitude de vie, entre avec amour dans l'histoire de l'homme et élève ce dernier à la dimension d'une vie plus grande.

Ce message – sois vainqueur du mal par le bien –, je voudrais maintenant vous l'adresser, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, et par votre intermédiaire aux peuples bien-aimés que vous représentez, ainsi qu'à vos Gouvernements: ce message est aussi pertinent en ce qui concerne les relations internationales, et il peut aider chacun à répondre aux grands défis de l'humanité d'aujourd'hui. Je voudrais ici en indiquer quelques-uns parmi les plus importants.

5. Le premier défi est *le défi de la vie*. La vie est le premier don que Dieu nous a fait et la première richesse dont l'homme peut jouir. L'Église annonce «l'Évangile de la Vie». L'État a pour tâche primordiale la protection et la promotion de la vie humaine.

Au cours de ces dernières années, le défi de la vie va en s'amplifiant et se fait de plus en plus crucial. Et il en est venu à se centrer particulièrement sur *le commencement de la vie humaine*, au moment où l'homme est le plus faible et où il doit être le mieux protégé. Des conceptions opposées s'affrontent sur les questions de l'avortement, de la procréation médicalement assistée, de l'utilisation des cellules souches embryonnaires humaines à des fins scientifiques, du clonage. Soutenue par la raison et par la science, la position de l'Église est claire: l'embryon humain est un sujet identique à l'enfant qui va naître et à celui qui est né, issus de cet embryon. C'est pourquoi rien de ce qui en viole l'intégrité et la dignité ne peut être admissible sur le plan éthique. De même, une recherche scientifique qui réduit l'embryon à un objet de laboratoire n'est pas digne de l'homme. Certes, la recherche scientifique dans le domaine génétique doit être encouragée et promue, mais, comme toute autre activité humaine, elle ne peut jamais se passer des impératifs moraux; elle peut d'ailleurs se poursuivre dans le domaine des cellules souches adultes, avec des perspectives prometteuses de succès.

Dans le même temps, le défi de la vie se manifeste dans ce qui est précisément le sanctuaire de la vie: *la famille*. Elle est aujourd'hui souvent menacée par des facteurs sociaux et culturels qui, en faisant pression sur elle, en rendent la stabilité difficile; mais, dans certains pays, la famille est aussi menacée par une législation qui porte atteinte – parfois même directement – à sa structure naturelle, qui est et qui ne peut être qu'une union entre un homme et une femme, fondée sur le mariage. La famille est la source féconde de la vie, le présupposé primordial et imprescriptible du bonheur individuel des époux, de la formation des enfants et du bien-être social, et même de la prospérité matérielle de la nation; on ne peut donc admettre que la famille soit menacée par des lois dictées par une vision de l'homme restrictive et contre nature. Puisse prévaloir une conception juste, haute et pure de l'amour humain, qui trouve dans la famille son expression vraiment fondamentale et exemplaire ! *Vince in bono malum*.

6. *Le deuxième défi est celui du pain*. Rendue merveilleusement féconde par son Créateur, la terre possède des ressources abondantes et variées pour nourrir tous ses habitants, présents et à venir. Malgré cela, les données qui sont publiées sur la faim dans le monde sont dramatiques: des centaines de millions d'êtres humains souffrent gravement de malnutrition, et, chaque année, des millions d'enfants meurent à cause de la faim ou de ses conséquences.

En réalité, l'alarme a été lancée depuis longtemps déjà, et les grandes organisations internationales se sont données des objectifs exigeants, au moins pour parer au plus urgent. Des propositions d'actions concrètes ont été élaborées, comme celles qui furent présentées, le 20 septembre 2004, à la réunion de New York sur la faim et la pauvreté, à laquelle j'ai tenu à être représenté par le Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État, pour donner un signe de la grande attention que l'Église porte à cette situation dramatique. De nombreuses organisations non gouvernementales se sont aussi engagées généreusement pour mettre en place des secours. Mais cela ne suffit pas. Pour répondre à cette nécessité dont l'ampleur et l'urgence ne font que croître, une forte mobilisation morale de l'opinion publique et plus encore des responsables

politiques s'impose, surtout dans les pays qui ont atteint un niveau de vie satisfaisant et prospère.

Je voudrais sur ce point rappeler un grand principe de l'Enseignement social de l'Église, que j'ai à nouveau souligné dans le message pour la Journée mondiale de la Paix de cette année et qui est aussi développé dans le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*: le principe de la destination universelle des biens de la terre. C'est un principe qui ne justifie assurément pas des formes collectivistes de politique économique, mais qui doit motiver un engagement radical pour la justice et un effort de solidarité plus attentif et plus déterminé. Tel est le bien qui pourra vaincre le mal de la faim et de la pauvreté injuste. *Vince in bono malum*.

7. Il y a aussi *le défi de la paix*. Bien suprême qui conditionne l'obtention de tant d'autres biens essentiels, la paix est le rêve de toutes les générations. Mais combien de guerres et de conflits armés y a-t-il encore, que ce soit entre États, entre ethnies, entre peuples et groupes vivant sur un même territoire national ! D'une extrémité du globe à l'autre, ils font d'innombrables victimes innocentes et ils sont source de tant d'autres maux ! Spontanément, notre pensée se tourne vers différents pays du Moyen-Orient, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine, dans lesquels le recours aux armes et à la violence cause non seulement des dégâts matériels incalculables, mais alimente la haine et accroît les causes de la discorde, rendant toujours plus difficile la recherche et l'obtention de solutions capables de concilier les intérêts légitimes de toutes les parties concernées. À ces maux tragiques s'ajoute le phénomène cruel et inhumain du terrorisme, fléau qui a atteint une dimension planétaire inconnue des générations précédentes.

Contre de tels maux, comment relever le défi de la paix ? En tant que diplomates, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, vous êtes par profession – et certainement aussi par vocation personnelle – les hommes et les femmes de la paix. Vous savez de quels moyens dispose la société internationale pour garantir la paix ou pour la réinstaurer. Comme mes Prédécesseurs, je suis moi-même intervenu publiquement à de nombreuses reprises, en particulier par le Message annuel pour la Journée mondiale de la Paix, mais aussi par la diplomatie du Saint-Siège. Je continuerai à le faire, pour indiquer les chemins de la paix et pour inviter à les parcourir avec courage et patience: à la volonté de puissance on doit opposer la raison, à l'affrontement par la force la confrontation par le dialogue, aux armes pointées la main tendue: au mal le bien.

Nombreux sont les hommes qui agissent avec courage et persévérance en ce sens, et les signes encourageants ne manquent pas, démontrant comment peut être relevé le grand défi de la paix. Il en va ainsi *en Afrique*, où, malgré de graves rechutes dans des désaccords qui paraissaient résolus, s'accroît la volonté commune de travailler à trouver des solutions aux conflits et à les prévenir par une coopération plus intense entre les grandes organisations internationales et les instances continentales, comme l'Union africaine: évoquons par exemple, au mois de novembre dernier, la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies à Nairobi, consacrée à l'urgence humanitaire au Darfour et à la situation en Somalie, ainsi que la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Il en va ainsi *au Moyen-Orient*, dans cette terre si chère à ceux qui

croient au Dieu d'Abraham et si sacrée pour eux, où la cruelle confrontation des armes paraît s'apaiser et où semble s'ouvrir une issue politique vers le dialogue et la négociation. Et comme modèle, certes privilégié, d'une paix possible, on peut mettre en avant *l'Europe*: des nations qui furent de farouches adversaires, s'opposant dans des guerres meurtrières, se retrouvent aujourd'hui réunies dans l'Union européenne, qui, au cours de l'année passée, s'est proposée de devenir ultérieurement plus forte avec le Traité constitutionnel de Rome, tandis qu'elle reste disposée à accueillir d'autres États, prêts à accepter les exigences que leur adhésion comporte.

Mais pour faire advenir une paix véritable et durable sur notre planète ensanglantée, une force de paix qui ne recule devant aucune difficulté est nécessaire. C'est une force que l'homme ne peut de lui-même ni obtenir ni conserver: c'est un don de Dieu. Le Christ est venu justement pour l'offrir à l'homme, comme les anges l'ont chanté à la crèche de Bethléem: «Paix aux hommes, que Dieu aime» (*Lc 2,14*). Dieu aime l'homme; il veut pour lui la paix. Nous sommes invités à en être des instruments actifs, en faisant vaincre le mal par le bien. *Vince in bono malum*.

8. Je voudrais encore faire allusion à un autre défi: *le défi de la liberté*. Vous savez, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, combien ce thème m'est cher, précisément en raison de l'histoire même du peuple dont je viens; mais il vous est aussi certainement cher, à vous qui êtes à juste titre, par votre service diplomatique, jalousement attachés à la liberté des peuples que vous représentez et attentifs à la défendre. Elle est cependant avant tout un droit de l'individu. Comme le dit fort justement la Déclaration universelle des Droits de l'Homme dans son article 1, «tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits». Et l'article 3 déclare: «Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne». Certes, la liberté des États est aussi sacrée car ils doivent être libres, et c'est avant tout afin de pouvoir s'acquitter de manière appropriée de leur devoir primordial de protéger, outre la vie, la liberté de leurs citoyens, dans toutes ses justes manifestations.

La liberté est un grand bien, parce que, sans elle, l'homme ne peut se réaliser d'une manière qui réponde à sa nature. La liberté est lumière: elle permet de choisir de manière responsable ses objectifs et le chemin pour les atteindre. Au plus intime de la liberté humaine se trouve le droit à la liberté religieuse, parce qu'elle touche à la relation la plus essentielle de l'homme: la relation avec Dieu. La liberté religieuse est aussi expressément garantie dans la Déclaration déjà citée (cf. art. 18). Elle a aussi fait l'objet, comme vous le savez tous, d'une déclaration solennelle du Concile œcuménique Vatican II qui s'ouvre par ces mots significatifs: «*Dignitatis humanæ*».

La liberté de religion demeure dans de nombreux États un droit qui n'est pas suffisamment reconnu ou qui ne l'est pas de manière appropriée. Mais on ne peut pas supprimer l'aspiration à la liberté religieuse: elle se fera toujours vive et pressante, tant que l'homme vivra. C'est pour cela que je fais retentir aujourd'hui l'appel que l'Église a déjà maintes fois exprimé: «Il faut que partout sur terre la liberté religieuse soit garantie par une protection juridique efficace et que soient respectés le devoir et le droit suprêmes qu'ont les hommes de mener librement leur vie religieuse

dans la société» (Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis humanæ*, n. 15).

On ne doit pas craindre que la juste liberté religieuse limite les autres libertés ou nuise aux relations au sein de la société. Bien au contraire, grâce à la liberté religieuse, se développe et s'épanouit toute autre liberté: parce que la liberté est un bien indivisible, qui appartient en propre à la personne humaine et à sa dignité. On ne craindra pas non plus que la liberté religieuse, une fois reconnue à l'Église catholique, empiète sur le champ de la liberté politique et des compétences spécifiques de l'État: l'Église sait bien distinguer, comme il est de son devoir, ce qui est à César et ce qui est à Dieu (cf. *Mt 22,21*); elle coopère activement au bien commun de la société, parce qu'elle réprouve le mensonge et éduque à la vérité, condamne la haine et le mépris, et invite à la fraternité; elle promeut partout et toujours, comme cela est facile à reconnaître à partir de l'histoire, les œuvres de charité, les sciences et les arts. Elle demande seulement la liberté, pour pouvoir offrir un service efficace de collaboration avec toutes les instances publiques et privées qui sont préoccupées par le bien de l'homme. La vraie liberté est toujours pour vaincre le mal par le bien. *Vince in bono malum*.

9. En cette année qui vient de débiter, je suis sûr, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, que dans l'accomplissement de vos hautes fonctions vous continuerez à demeurer aux côtés du Saint-Siège dans son engagement quotidien en vue de répondre, selon ses responsabilités spécifiques, aux défis précédemment évoqués, qui touchent l'humanité tout entière. Jésus Christ, dont nous venons de célébrer la naissance il y a quelques jours, a été annoncé par le prophète comme «*Admirabilis Consiliarius, Princeps Pacis, Merveilleux-Conseiller, Prince-de-la-Paix*» (*Is 9,5*). Puissent la lumière de sa Parole, son esprit de justice et de fraternité, et le don si nécessaire et tant désiré de sa paix, qu'il offre à tous, resplendir dans la vie de chacun d'entre vous, de vos familles bien-aimées, de toutes les personnes qui vous sont chères, de vos nobles pays et de l'humanité tout entière.

*AAS 97 (2005), p.151-158.

L'Osservatore Romano 10-11.1.2005 p.5, 6.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.2 p.2, 3.

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana